# LIVRET D'ACCUEIL



# **BIENVENUE CHEZ PERFECTIS FORMATIONS!**

Nous sommes heureuses de vous accueillir et de vous accompagner dans le développement de vos compétences professionnelles.

Nos formations, séances de coaching et cours en ligne, exclusivement destinées aux esthéticiennes et gérantes d'institut, visent à renforcer votre savoir-faire et à soutenir la réussite de votre activité.

Professionnelles de l'esthétique, nous partageons avec vous notre expérience du terrain et mettons en œuvre une démarche pédagogique basée sur l'écoute, la rigueur et la progression continue.

Notre objectif : vous offrir un service de qualité, des contenus adaptés à vos besoins et un environnement bienveillant et professionnel.

Nous vous souhaitons une expérience enrichissante et porteuse de réussite.



# **SOMMAIRE**

Page 4-7: Informations pratiques

- page 4: Comment se rendre chez Perfectis Formations?

- page 5 : Parkings à proximité

- page 6-7 : Hôtels + Airbnb à proximité

Page 8 : Perfectis Formations en images

Page 9: Organigramme fonctionnel Perfectis Formations

Page 10 : Charte d'accessibilité aux personnes en situation de handicap

Page 11 : Assistance pédagogique et technique

Page 11: Conditions générales de vente

Page 12-14: Règlement intérieur

Page 15: Démarche qualité

Page 16: Contact

# INFORMATIONS PRATIQUES



# COMMENT SE RENDRE CHEZ PERFECTIS FORMATIONS?

Nous sommes situés à 12 min à pieds de la Gare Part-Dieu

Interphones: code 507

Étage: 5e étage, au fond du couloir, appartement n° 507

En train: Depuis la Gare Part-Dieu, prendre la sortie « Porte Rhône ».

En métro: Stations les plus proches:

· « Place Guichard »

• « Gare Part-Dieu »

### En bus

Depuis l'esplanade face à la Gare Part-Dieu :

Bus C13 – direction Montessuy / Hôtel de Ville / Louis Pradel:

- Descendre à l'arrêt « Les Halles Paul Bocuse » (sur le Cours Lafayette).
- Prendre la 1<sup>re</sup> rue à droite : rue Boileau, puis marcher environ 25 m jusqu'à la place de l'Europe.

Bus C3 - direction Gare Saint-Paul:

- Descendre à l'arrêt « Les Halles Paul Bocuse » (sur le Cours Lafayette).
- Prendre la 1<sup>re</sup> rue à droite : rue Boileau, puis 25 m jusqu'à la place de l'Europe.

# En voiture

Vous pouvez vous garer dans les rues adjacentes : (toutes les places de stationnement sont payantes)

- Rue Duguesclin (Lyon 6e)
- Rue Louis-Blanc (Lyon 6e)
- · Rue Vauban (Lyon 6e)

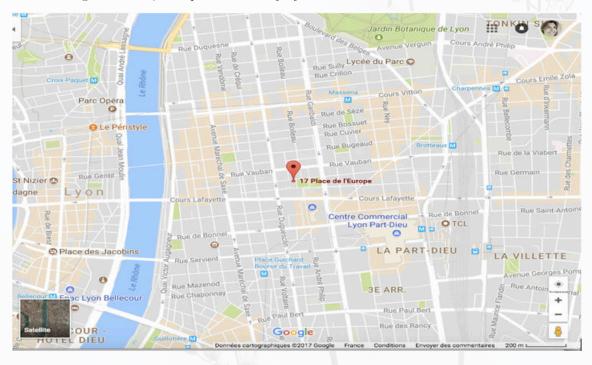
# PARKINGS A PROXIMITÉ (tous les parkings sont payants)

# Parkings non couverts:

- · À ~200 m à pied : Place de l'Europe (angle rue Garibaldi).
- $\cdot$  À ~500 m à pied : Parking place du marché de la Tête d'Or, 77–89 rue Tête-d'Or.

# Parkings couverts:

- · À ~200 m : Parking des Halles, 156 rue Garibaldi.
- · À ~500 m : Parking Brotteaux Q-Park, place Jules-Ferry, Lyon 6e.







# HOTELS ET HEBERGEMENTS A PROXIMITÉ

# HÔTELS

# TAGGAT HÔTEL – 2★

110, rue Vendôme, 69006 Lyon

Tél.: 04 78 52 90 31

Site: <a href="https://www.taggat.fr/">https://www.taggat.fr/</a>

# CITADINES PART-DIEU LYON − 3★ (Appart'Hôtel)

95, rue Moncey, 69003 Lyon

Tél.: 04 78 14 90 00

 $Site: \underline{https://www.citadines.com/en/france/lyon/citadines-part-dieu-lyon.html}$ 

# BEST WESTERN – 4★

37, rue de Bonnel, 69003 Lyon

Tél.: 04 78 60 20 47

Site: <a href="https://www.hotel-crequi.com/">https://www.hotel-crequi.com/</a>



# **AIRBNB**

Vous pouvez contacter les hôtes directement de la part de Valérie Desmaisons, Perfectis Formations, afin d'éviter les frais de mise en relation de la plateforme Airbnb.

Chez Géraldine – Studio indépendant (16 m²)

11 bis, rue Molière, Lyon 6e

60 € la nuit, petit-déjeuner inclus

Pas de frais de ménage

Tél.: 06 63 70 98 20

En savoir plus : <a href="https://www.airbnb.fr/rooms/35608585?guests=1&adults=1">https://www.airbnb.fr/rooms/35608585?guests=1&adults=1</a>

Chez Françoise – Chambre individuelle chez l'habitant

65, rue de Sèze, Lyon 6e

40 € la nuit

Tél.: 06 82 50 02 96



# PERFECTIS FORMATIONS EN IMAGES



Entrée principale 17 place de l'europe – Lyon 6



Hall d'entrée



En théorie



En pratique



# ORGANIGRAMME FONCTIONNEL PERFECTIS FORMATIONS

# Valérie Desmaisons

Gérante, formatrice unique, responsable administratif, responsable logistique, responsable commercial, référente handicap, responsable pédagogique



9

# Perfectis CHARTE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous garantissons l'accueil et l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées pour accéder à la formation.

Lors de l'entretien préalable à la formation, nous vous invitons à nous signifier votre besoin d'adaptation, en raison d'un handicap, nous pourrons ainsi mettre en place la pédagogie, le matériel, les moyens techniques et humains permettant de s'adapter à votre handicap. Voici une liste non exhaustive des adaptations que nous pourrions mettre en place:

# Pédagogie

- · Rythme de formation adapté (pauses supplémentaires, temps majoré, progression pas à pas).
- · Supports en grands caractères ou versions contraste renforcé.
- · Reformulation écrite/orale, consignes pas à pas, démonstrations filmées courtes.
- · Évaluations aménagées (temps allongé, formats alternatifs).

# Moyens humains

- · Intervention d'un professionnel en langue des signes (LSF).
- · Facilitation/prise de notes, tutorat renforcé, binôme pédagogique.

# Moyens techniques

- · Synthèse vocale
- · Logiciel d'agrandissement
- · Transcription braille de supports si nécessaire.
- · Outils de visioconférence avec sous-titrage / tchat.

# Logistique & accessibilité des locaux

- · À ce jour, nos locaux habituels ne permettent pas d'accueillir des personnes à mobilité réduite (PMR). En cas de besoin, nous nous engageons à relocaliser la session dans une salle aux normes d'accessibilité (ex. salle partenaire à l'École Terrade, Lyon 6).
- · Accueil facilité (orientation, ascenseur si disponible, placement, accès sanitaires adaptés selon site).

Tous les aménagements sont proportionnés aux besoins et validés avec la personne. Certains dispositifs peuvent nécessiter un délai d'organisation.

Nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap : Valérie
 Desmaisons : perfectis.formations@gmail.com ou au 06 40 88 31 87.



# ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

Perfectis Formations reste à vos côtés tout au long de votre parcours pour vous garantir un accompagnement pédagogique et technique de qualité.

Nous nous engageons à répondre à vos demandes dans un délai maximum de 48 heures ouvrées.

Pour toute question ou besoin d'assistance, vous pouvez nous contacter :

- Par téléphone ou WhatsApp: 06 40 88 31 87
- Par email: perfectis.formations@gmail.com
- Via notre site internet: https://www.perfectis-formations.com/contact/

Nous restons à votre écoute pour vous apporter des réponses personnalisées et vous assurer le bon déroulement de votre formation.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

 $Retrouvez \ nos \ CGV \ sur \ notre \ site \ internet \ \underline{www.perfect is-formations.com}.$ 

Nos CGV s'appliquent à l'ensemble des formations et prestations proposées par PERFECTIS FORMATIONS, quel que soit leur thème, leur durée, leur lieu ou leur modalité (présentiel, distanciel, cours en ligne, coaching inter ou intra-entreprise).



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

# **PRÉAMBULE**

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à l'ensemble des stagiaires participant à une action de formation organisée par PERFECTIS FORMATIONS, pour toute la durée de la formation

## Article 1 - Objet et champ d'application

Le règlement intérieur a pour objet de définir :

- les règles générales d'hygiène et de sécurité applicables dans le cadre des formations
- les règles générales et permanentes relatives à la discipline
- la nature et l'échelle des sanctions encourues en cas de manquement, ainsi que les garanties disciplinaires

Il est remis ou mis à disposition du stagiaire avec la convocation et s'impose à toute personne présente lors d'une action de formation.

### SECTION 1 – RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 2 - Principes généraux

Chaque stagiaire doit se conformer aux consignes d'hygiène et de sécurité communiquées par PERFECTIS FORMATIONS, par la formatrice ou par le gestionnaire des locaux mis à disposition. Il veille à sa sécurité et à celle des autres et signale immédiatement toute situation ou matériel présentant un risque.

### Article 3 - Consignes d'incendie

Se référer aux consignes d'incendie affichées dans les locaux de formation et données par le formateur. En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité, évacuer calmement et se conformer aux instructions du formateur ou des services de secours.

# Article 4 – Alcool, drogues et comportements à risque

Il est strictement interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées ou des substances illicites sur les lieux de formation, ainsi que de se présenter en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues. Tout manquement peut entraîner une exclusion immédiate de la formation



# Article 5 - Tabac et vapotage

Conformément à la réglementation, il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux de formation. Les éventuels espaces fumeurs sont situés à l'extérieur

### Article 6 - Accident

Tout accident ou incident survenant pendant la formation ou sur le trajet domicile/lieu de formation doit être immédiatement signalé au formateur ou au responsable de PERFECTIS FORMATIONS, afin de permettre les démarches nécessaires (secours, déclaration).

### SECTION 2 – DISCIPLINE GÉNÉRALE ET FONCTIONNEMENT

# Article 7 - Horaires, assiduité et émargement

Les horaires de formation sont précisés sur la convocation et la convention. Les stagiaires s'engagent à les respecter. Toute absence, retard ou départ anticipé doit être signalé et justifié. Les stagiaires signent les feuilles d'émargement par demi-journée, qui font foi de leur présence.

### Article 8 - Accès et utilisation des locaux

Les stagiaires ne peuvent accéder aux locaux que dans le cadre de la formation. Ils s'engagent à respecter les lieux, à ne pas dégrader le matériel ou les équipements, et à ne pas introduire de personnes extérieures sans autorisation.

### Article 9 - Tenue, hygiène et comportement

Une tenue propre, professionnelle et compatible avec les pratiques de massage et de soins est demandée. Les stagiaires doivent adopter un comportement respectueux, bienveillant et compatible avec un climat d'apprentissage serein : respect des personnes, confidentialité, absence de propos ou comportements discriminatoires, violents ou déplacés.

# Article 10 – Utilisation du matériel et des téléphones

Le matériel pédagogique et les équipements (tables, linge, accessoires, supports) sont utilisés exclusivement pour la formation. Les stagiaires en prennent soin et signalent toute anomalie. Les téléphones portables doivent être en mode silencieux et leur usage est limité aux pauses, sauf accord du formateur. 13



# Article 11 – Accueil des personnes en situation de handicap

PERFECTIS FORMATIONS étudie lors d'un entretien (téléphonique, en visioconférence ou en présentiel), en amont de chaque inscription les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de proposer, lorsque cela est possible, des aménagements d'accueil, de rythme, de supports ou de modalités d'évaluation. En cas d'impossibilité d'adaptation suffisante, une réorientation vers une structure plus adaptée pourra être proposée. Référente handicap : Valérie Desmaisons – perfectis.formations@gmail.com – 06 40 88 31 87.

### SECTION 3 - SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET GARANTIES

Article 12 - Sanctions disciplinaires

Tout manquement au présent règlement peut faire l'objet d'une sanction graduée, en fonction de la gravité des faits :

- rappel à l'ordre oral
- avertissement écrit
- exclusion temporaire de la formation
- exclusion définitive de la formation

Aucune sanction pécuniaire n'est autorisée. Lorsque le stagiaire bénéficie d'une prise en charge par un financeur, celui-ci peut être informé des sanctions prononcées.

# Article 13 - Garanties disciplinaires

Avant toute sanction, le stagiaire est informé des griefs retenus contre lui et mis en mesure de présenter ses observations. En cas d'exclusion définitive, une décision écrite et motivée lui est notifiée.

# Article 14 – Règlements applicables

Selon le lieu de formation, plusieurs règlements peuvent s'appliquer simultanément :

- le présent règlement intérieur de PERFECTIS FORMATIONS
- le règlement intérieur du centre d'affaires, de l'hôtel ou de la salle accueillant la formation
- le règlement intérieur de l'entreprise d'appartenance du stagiaire lorsque la formation se déroule en intra Les stagiaires s'engagent à respecter l'ensemble de ces règles pendant la durée de la formation.



# DÉMARCHE QUALITÉ

Chez Perfectis Formations, la qualité de nos prestations est au cœur de nos priorités.

Nous nous inscrivons dans une démarche d'amélioration continue, visant à garantir la satisfaction des apprenantes et l'efficacité de nos actions de formation.

Tout au long de votre parcours, vos retours nous permettent d'évaluer et d'enrichir nos pratiques.

À l'issue de chaque session, un questionnaire d'évaluation "à chaud" vous est remis afin de recueillir vos impressions immédiates sur le déroulement et le contenu de la formation.

2 mois plus tard un questionnaire "à froid" permet d'analyser l'impact de la formation sur votre évolution professionnelle ou personnelle.

Ces retours sont essentiels : ils nous aident à faire évoluer nos programmes, à adapter nos méthodes pédagogiques et de maintenir une logique d'amélioration permanente.

L'ensemble de nos services, de notre organisation, et notre état d'esprit s'inscrit dans cette dynamique de qualité au service de votre réussite.



En cours de certification QUALIOPI



# CONTACT

SIEGE SOCIAL 17, place de l'Europe – 69006 LYON

Contact: perfectis.formations@gmail.com

Téléphone : 06 40 88 31 87

Responsable pédagogique, technique, référente handicap et formateur unique : Valérie Desmaisons

Perfectis Formations - SIRET : 844 280 966 000 12 R.C.S LYON - SARL au capital de 30.500€ Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 8469 1633 669 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes.

# Au plaisir de vous accueillir prochainement!

Perfectis FORMATIONS